

En exécution de la Directive 89/686/CEE du 21 décembre 1989 concernant le rapprochement des législations des états membres relatives aux équipements de protection individuelle et des décrets n° 92-765, 766 et 768 du 29 juillet 1992 portant transposition de cette directive en droit français

habilité par arrêté du ministère du travail et de l'agriculture en date du 11 août 1992,

identifié sous le numéro 0070

l'INRS attribue

L'ATTESTATION D'EXAMEN CE DE TYPE

n° 0070-236-079-06-06-0023

au modèle d'équipement de protection individuelle suivant :

- dénomination : pièce faciale masque complet
- marque commerciale, type : OPTI-FIT série "T" ou série "7000" Willson ou Fernez taille L, M ou S références suivant la taille, la marque commerciale et la série : 1715201, 1715211, 1715221, 1715231, 1715241, 1715251 pour les appareils Willson et 1715200, 1715210, 1715220, 1715230, 1715240, 1715250 pour les appareils Fernez
- fabricant : FENZY SA
- demandeur de l'attestation : FENZY SA – Groupe BACOU-DALLOZ
33, Rue des Vannesses
Z.I.PARIS NORD II
BP 50288
95958-ROISSY CdG Cedex
- date d'effet : 02/06/06

La description détaillée du modèle d'équipement de protection individuelle objet de cette attestation, les références des prescriptions vérifiées dans le cadre de l'examen CE de type et des rapports d'essais et de vérifications correspondants ainsi que le marquage réglementaire apposé sur cet équipement de protection individuelle sont précisés en page 2/2 de cette attestation.

Le 10 juillet 2006

Le Chef du département "Ingénierie des Equipements de Travail"



G. LOVAT

NOTA : Toute modification apportée au matériel neuf, objet de la présente attestation d'examen CE de type doit être portée à la connaissance de l'organisme habilité en application de l'article R 233-62 du Code du Travail ainsi que toute modification des informations contenues dans le dossier technique sur la base duquel l'attestation CE de type a été délivrée (changement de lieu, changement de raison sociale du fabricant, retrait de certificat d'assurance qualité, modification des caractéristiques et des limites d'emploi du produit, etc....).

La reproduction de cette attestation n'est autorisée que sous la forme d'un fac-similé photographique intégral. Elle comporte 2 pages numérotées de 1/2 à 2/2. Toute reproduction partielle nécessite l'approbation de l'organisme notifié.

Description

Appareil de type masque complet bi-filtres à jupe en silicone commercialisé en 3 tailles. Il est équipé:

- d'un demi-masque intérieur;
- d'un oculaire de type panoramique;
- d'un jeu de brides réglable à 5 points de fixation;
- de deux raccords spécifiques type "T" ou "7000",
- de deux soupapes inspiratoires incorporées dans les raccords pour les filtres;
- d'une soupape expiratoire.



photographie de l'équipement

Domaine et limites d'emploi

L'appareil de protection respiratoire masque complet bi-filtre type OPTI-FIT série "T" ou série "7000" Willson ou Fernez est destiné à la protection respiratoire des personnes, conforme à la classe 2 de la norme EN136:1998 dès lors qu'il est utilisé avec deux filtres identiques, conformes aux normes européennes EN141 ou EN143.

Il ne peut être utilisé que si l'atmosphère ambiante contient au moins 17% d'oxygène.

Il n'est pas adapté à la protection des personnes portant la barbe ou une moustache, ou portant des lunettes, susceptibles de créer des fuites au visage.

Marquage CE

Le marquage CE est conforme à la Directive 89/686/CEE. Il comporte le sigle "CE" suivi du numéro d'identification de l'organisme (0194) qui assure le contrôle qualité suivant l'article 11B. Les éléments de marquage ont 5 mm de hauteur, et sont imprimés sur une étiquette collée sur le corps de l'appareil.

Les références de l'INRS qui a procédé à l'examen CE de type, sont données dans la notice d'utilisation établie par le fabricant.

Références des prescriptions vérifiées, des rapports d'essais et de vérification

L'attestation a été établie par référence aux exigences essentielles de santé et de sécurité données à l'annexe II de la Directive 89/686/CEE applicables aux EPI.

Les résultats sont consignés dans le rapport d'examen INRS n° 06RE444011013.